

24 mars 2009

Projet de décharge de St Escobille : Cap 21 Essonne obtient le soutien du département

Cap 21 Essonne se félicite de la position du Conseil Général de l'Essonne lors de sa séance plénière du 23 mars 2009. **L'assemblée départementale a ainsi adopté à l'unanimité un amendement refusant la création d'un centre de stockage de déchets ultimes à Saint Escobille** (délibération PREMA).



Cap 21 Essonne (mouvement de Corinne Lepage) travaille sur ce projet avec l'association de Défense de la Santé et de l'Environnement de Saint Escobille.

La première version du PREMA proposée par la majorité Berson se bornait à émettre des réserves sur la décharge tant décriée au sud de l'Essonne.

Il fallait un message plus fort et un rejet plus catégorique du projet.

Cap 21 a donc mobilisé son élu, François PELLETANT, afin d'amender l'avis de l'Assemblée départementale sur le PREMA .

Chose faite et adoptée à l'unanimité à 1h30 le mardi 24 mars 2009.

<http://pelletantfr.blogspot.com/archive/2009/03/24/projet-de-decharge-de-ste-escobille-cap-21-essonne-obtient-1.html>